BLOCS-PORTES PALIERS REHABILITATION

1V EI30 - ISOBLINDE 39 EN3 - REHABILITATION

Référence Commerciale : 1V ISOBLINDE 39 EN3

MBE-024

PV FEU : EFR-14-000606
PV ACOUSTIQUE : 404/12/198/4
EFFRACTION : EN 1627 CR3
Stabilité : 3(b) suivant EN12219

FEU : EI_2 30 / R/V
ACOUSTIQUE : R_w (C ; Ctr) = 40(-1 ; -3)
Avec seuil R_A=39dB
THERMIQUE : Amb. int. = 1,8 W / m².K

SOLUTIONS DE MISE EN ŒUVRE	Pour montage sur huisserie (ou bâti) scellée existante en acier ou en bois
HUISSERIE	Bâti réhabilitation en tôle d'acier d'épaisseur 15/10, feuillure avec joint d'étanchéité à l'air Seuil suisse acier
VANTAUX	Épaisseur 40 mm Cadre bois exotique ou européen Âme avec 2 tôles Joint intumescent sur 3 côtés **Masse surfacique du vantail seul** (sans équipements) : 33kg/m²
FERRAGE	3 ou 4 paumelles de 130 antidégondage Serrure multipoint A2P*
DOMAINE DIMENSIONNEL (Vantaux en mm)	Hauteur : 1940 à 2300 Largeur : 800 à 1030
FINITIONS	Fibre : Brute ; Prépeinte ; FIBER / Stratifié : Lisse ; Rainuré / Placage

VARIANTES ADMISES

Possibilité de remplacer le seuil suisse acier par joint balai (R_A = 37 dB)

Quincailleries :

- Serrure AM A2P* 3 Points 3 coffres (série M57)
- Serrures multipoints A2P* ou A2P**
  (VACHETTE série 5000-5900 ; BRICARD 8161-8162)
- Serrures multipoints A2P*** (VACHETTE série 5000)
- Serrures multipoints axe à 120 mm A2P* ou A2P**
  (AM série M57 - VACHETTE série 5000-5900 A120 XL SGN1 ou SGN2 - BRICARD 8121-8122)
- Serrures VACHETTE 5090 (5 points - 5 coffres) SPN1 A2P* et SGN2 A2P**

Liste non exhaustive, autres modèles compatibles, nous consulter.

- Comment définir son cylindre ? (MBO-052-01)
- Microviseur (position standard à 1500 mm du bas de porte)
- Ferme-porte en applique DORMA / GROOM / ISEO
- Panneaux de protection PVC du vantail (MBO-050)

ÉMISSIONS DANS L'AIR INTÉRIEUR* A+ A+ A B C

PEFC/10-31-2004 *(uniquement sur demande)*

* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)